



CHAMBRE DE COMMERCE  
de Manicouagan

322 P  NP  DM6

Projet d'amélioration de la route 389  
entre Baie-Comeau et Manic-5

6211-06-142

Présente  
*et active!*

# PROJET D'AMÉLIORATION DE LA ROUTE 389 ENTRE BAIE-COMEAU ET MANIC-5

## MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT

| CHAMBRE DE COMMERCE DE MANICOUAGAN |

JANIE ALBERT | [DIRECTION@CCMANIC.QC.CA](mailto:DIRECTION@CCMANIC.QC.CA)

22 PLACE LA SALLE, BAIE-COMEAU (QC) G4Z 1K3 | (418) 296-2010

## Table des matières

Avant-propos .....	1
La CCM, l'organisation .....	2
Le territoire, la Manicouagan .....	2
Pour en arriver à une position éclairée.....	3
Des retombées attendues pour la région .....	5
Les phases de développement de la route.....	6
L'augmentation de l'achalandage.....	6
Une circulation en toute sécurité.....	7
Des recommandations pour l'économie de la région.....	7
Conclusion.....	9

## **Avant-propos**

La Chambre de commerce de Manicouagan (CCM) se prononce, au nom de ses membres, en faveur de la réalisation du projet d'amélioration de la route 389, entre Baie-Comeau et Manic-5, tel que présenté par le ministère des Transports du Québec (MTQ).

Dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet, il apparaissait incontournable de vous communiquer l'appui de la CCM au projet ainsi que ses opinions et suggestions quant à sa réalisation.

## **La CCM, l'organisation**

Active depuis plus de 60 ans, la CCM regroupe plus de 330 membres. La CCM est un regroupement de gens d'affaires qui répond aux besoins de représentation et de réseautage de ses membres et voit à leurs intérêts afin de contribuer au développement économique et social de la Manicouagan.

Afin de devenir la référence incontournable des gens d'affaires, la CCM :

- Exercera un pouvoir d'influence sur les orientations politiques, économiques et sociales ayant un impact sur ses membres;
- Agira en collaboration avec ses partenaires;
- Sera un réseau d'affaires ouvert, accessible et mobilisant.

Dans ses actions et ses interventions, la CCM prône des valeurs d'écoute, de leadership, d'intégrité, de transparence et d'engagement.

## **Le territoire, la Manicouagan**

Située à plus de 400 km à l'Est de Québec, la Municipalité régionale de comté (MRC) de Manicouagan est au cœur de la Côte-Nord, laquelle s'étend sur 1 200 km de littoral entre Tadoussac et le Labrador. Couvrant une superficie de près de 40 000 km<sup>2</sup>, le territoire de la MRC de Manicouagan longe le fleuve Saint-Laurent sur plus de 130 km. Ses limites s'étendent de la rivière Bersimis jusqu'à Baie-Trinité. Au sud, elle est bornée par le fleuve Saint-Laurent, et sa limite nord englobe la presque totalité du réservoir Manicouagan, l'Œil du Québec.

Le territoire compte une population de quelque 29 568 personnes regroupées dans neuf localités sises en bordure du fleuve (Baie-Trinité, Godbout, Franquelin, Baie-Comeau, Pointe-Lebel, Pointe-aux-Outardes, Chute-aux-Outardes, Ragueneau, ainsi que la communauté innue de Pessamit).

L'arrière-pays constitue 95 % du territoire régional et représente, sans aucun doute, sa plus grande richesse collective, sa raison d'être. En effet, l'étendue de sa forêt, la puissance de ses rivières et sa situation géographique stratégique auront permis de développer la région de Baie-Comeau en un centre industriel important du Québec. Résolu, Alcoa et Hydro-Québec sont encore aujourd'hui le moteur économique de cette région. À elles seules, ces entreprises regroupent près de 3 000 emplois directs et génèrent des retombées substantielles pour les PME et la collectivité. Malgré la présence des grandes entreprises, l'économie de la Manicouagan n'est cependant pas à l'abri de soubresauts économiques au niveau régional, national et mondial.

Le réseau routier de la Manicouagan est principalement constitué de deux routes nationales, soit la 138 et la 389. La route 389 qui nous interpelle aujourd'hui est le seul lien routier entre la Manicouagan et le Nord. Elle s'étend sur une distance de 570 km, reliant la route 138 dans la ville de Baie-Comeau à la frontière du Labrador. Elle a été construite par étapes, par divers intervenants. En conséquence, il s'agit d'une route sinueuse qui présente un profil très accidenté.

## **Pour en arriver à une position éclairée**

Déjà en 2003, la MRC de Manicouagan et le CLD de Manicouagan considéraient que l'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Manic-5 était nécessaire. Pour développer un argumentaire en ce sens, était alors réalisé une étude ayant pour objectifs :

- d'identifier les retombées économiques et sociales de la route 389;
- d'évaluer la justification d'interventions et d'identifier les secteurs à prioriser pour y effectuer des corrections de pentes et de courbes pour rendre la route 389 moins accidentogène;
- Obtenir des gains de temps de transport vers et en provenance du nord.

Au fil du temps, d'autres études ont été réalisées par le ministère des Transports pour en arriver au projet actuel d'amélioration de la route 389.

Afin de bien comprendre la situation et surtout les impacts de ce projet, la CCM a réalisé différentes démarches qui ont débuté dès que les premières invitations de séances publiques du MTQ ont été lancées.

Depuis 2011, des administrateurs de la CCM ont participé à plusieurs rencontres organisées par le ministère des Transports. Bien que différents intervenants de la CCM y ont assisté, les décideurs de l'organisation ont toujours été à l'affût des développements de ce projet.

Les démarches se sont formalisées davantage en 2014. La CCM a alors rencontré divers intervenants du développement socio-économique de la Manicouagan tels qu'ID Manicouagan, la Ville de Baie-Comeau et la Société d'expansion de Baie-Comeau. L'objectif de ces rencontres était de mieux comprendre l'impact de cette route sur le développement industriel de la Manicouagan. On y a saisi, entre autres, qu'elle est un levier afin d'améliorer la croissance de l'économie locale. Le 17 mars 2015, la CCM publiait un communiqué de presse afin d'informer la population qu'elle manquait d'information pour prendre une position éclairée. La CCM s'est alors dotée d'un plan d'action pour obtenir toute l'information disponible, relative aux possibles impacts économiques, sonder l'ensemble de ses membres.

Étant donné que la CCM est un organisme de représentation, les administrateurs ont informé ses membres sur les enjeux que peut représenter le projet sur le milieu. À cet effet, la CCM a tenu un déjeuner d'information, le 27 mars 2015, en collaboration avec ID Manicouagan. Plus de 60 personnes y ont participé et posé leurs questions. À ce sujet, quelques membres de la CCM, qui possèdent un commerce dit « impacté » par le projet, ont fait valoir leur position : ils sont en défaveur de la nouvelle orientation du tronçon 0-4 KM proposée par le ministère des Transports, ils souhaitent le conserver tel que présentement. Ces commerçants questionnent, entre autres, les méthodes d'analyse d'achalandage et confirment une future perte de profit si le tracé actuel change. La CCM a pris note de leurs doléances.

Il faut se rappeler que la CCM travaille en fonction de l'opinion de la majorité de ses membres. C'est pour cette raison qu'elle s'est lancée dans un processus de consultation de ses membres via un sondage. À la lecture de ses résultats, force est de constater qu'en très grande majorité,

les membres sont en accord avec le projet de déviation de la route 389, tel que proposé par le ministère des Transports du Québec. Par le biais du sondage, les membres signalent leur besoin d'être informés sur l'avancement de ce dossier, d'être consultés lorsqu'il y a prémices de projets importants et enfin d'être représentés par la CCM.

Le 3 avril dernier, la CCM a communiqué publiquement sa position par voie de communiqué de presse et par lettre d'appui aux instances concernées. De plus, la CCM s'est engagée à informer ses membres de l'avancée du projet par le biais d'outils de communication et à mettre sur pied un comité de mitigation des impacts qui engagera divers acteurs du milieu économique de la région, dont les membres touchés par la déviation.

## **Des retombées attendues pour la région**

Tel que présenté par le gouvernement du Québec, le programme d'amélioration de la route 389 vise à réaliser les correctifs essentiels à l'amélioration de la sécurité et du confort des usagers. En plus de ces bénéfiques, la CCM voit un grand potentiel de retombées économiques pour la région. La Manicouagan a l'habitude des grands chantiers. Les retombées attendues sont grandes. Pour la CCM, le projet d'amélioration de la route 389, c'est :

- Un investissement de 468 millions \$ sur 10 ans;
- Des opportunités de contrats pour les PME locales;
- Des centaines d'emplois en phase de construction;
- Des achats de biens et services locaux;
- Des ententes de partenariat avec le milieu hôte;
- Des mesures pour atténuer les impacts négatifs du projet.

***Les phases de développement de la route***

Le gouvernement du Québec injectera des sommes substantielles pour développer ce projet tant attendu du milieu. En plus d'être créateur d'emplois et de retombées économiques, il est un outil de développement dans toutes ses phases (préparation, construction et utilisation). Le projet fournira du travail aux entrepreneurs actuellement affectés par un ralentissement économique qui affecte la Manicouagan. Le projet générera aussi des retombées lorsqu'il sera terminé. Étant donné que cette route sera améliorée et que le tronçon 0-4 KM sera déplacé entre les deux secteurs développés de Baie-Comeau, on estime que ce changement contribuera à stimuler le développement industriel de la Ville. Tel que prévu par les partenaires du développement économique de la Manicouagan, ce sera une desserte optimale du pôle de développement industriel. C'est un axe stratégique pour l'accès aux ressources et au développement économique du Nord québécois. Il favorisera la mise en valeur de son potentiel économique considérable en donnant accès à de nombreuses ressources naturelles et récréotouristiques.

***L'augmentation de l'achalandage***

La route 389 est le seul lien routier qui relie Baie-Comeau à Fermont et la province de Terre-Neuve-et-Labrador aux grands centres du Québec. Cette route est donc essentielle pour les déplacements des usagers, mais aussi pour le transport de ressources premières. À cet égard, en améliorant ce lien routier, on diminuera les temps de parcours, faisant en sorte que les prix des ressources seront plus compétitifs.

Le développement du Nord contribuera à l'effervescence de la région, mais aussi de la province. La compétition que livrent les pays afin d'attirer des investissements est féroce et le Québec n'échappe pas à cette tendance. Pour être attractif, le Québec doit promouvoir les avantages qui caractérisent le Nord aux investisseurs potentiels. La route 389 devient donc un aspect stratégique qu'il faut améliorer.



Enfin, les usagers qui délaisseront la route de contournement au profit de la nouvelle route 389 sont susceptibles d'augmenter l'achalandage commercial dans la ville de Baie-Comeau, au lieu de contourner entièrement les commerces de la Ville.

### ***Une circulation en toute sécurité***

La CCM est d'avis que la sécurité des usagers de la route est primordiale. L'actuel tracé de la route est déficient à plusieurs endroits et augmente le risque d'accident. Le projet, tel que proposé par le MTQ, démontre une nette amélioration de l'accès aux ressources et au territoire du Nord québécois, assure une meilleure fluidité de la circulation et facilite l'accès aux chalets et centres de villégiature.

Pour la CCM, toutes les conditions sont réunies pour que la Manicouagan et tout le Québec en sortent gagnants. Outre les retombées économiques évidentes, le projet d'amélioration de la route 389 donnera un élan au développement de la Manicouagan qui est frappée par une décroissance de son économie. Dans ce contexte, la réalisation du projet offrira pour la région des opportunités concrètes qui contribueront à inverser cette tendance négative.

## **Des recommandations pour l'économie de la région**

Les retombées économiques du projet seront considérables. Il importe cependant de s'assurer que tout soit mis en place pour les maximiser. La Chambre de commerce de Manicouagan formule à cet égard quelques recommandations touchant notamment les retombées locales du projet, son échéancier de réalisation ainsi que l'atténuation des impacts négatifs que peut engendrer le projet.

### ***Retombées locales***

Bien que la CCM respecte la façon de fonctionner du MTQ pour l'octroi de contrat, ses administrateurs portent à votre attention l'importance que représente ce projet pour les entrepreneurs locaux. L'économie de la Manicouagan est difficile en ce moment et les contrats se font rares. Dans ce contexte, la CCM souhaite que les entrepreneurs locaux soient priorisés pour ce projet. **Pour ce faire, elle propose de fractionner les contrats facilitant ainsi le**

**processus de dépôt d'offres de service pour les entrepreneurs locaux.** Cette façon de procéder serait un geste concret pour la maximisation des retombées dans le milieu hôte.

### ***Accélération du processus***

Les administrateurs de la CCM sont interpellés face au déroulement des travaux préparatoires du projet. Conscients de l'importance que toutes les étapes requises soient respectées, ils croient que, malgré cela, les travaux pourraient débuter avant la date annoncée, soit 2018. Le début des travaux a un impact direct sur les retombées locales. **À cet égard, la CCM recommande que les travaux, entre autres pour le tronçon 0-4 KM, débutent dès que le processus d'audiences du bureau d'audiences publiques sur l'environnement soit terminé.**

### ***Mesures de mitigation***

La CCM est sensible aux doléances de certains de ses membres et commerçants qui opèrent près de la jonction actuelle des routes 389 et 138. Bien que le MTQ entend maintenir actif le tronçon de la route 389 existant dans le but de diminuer les répercussions sur l'achalandage pour ces commerces, **la CCM croit important que des mesures de mitigation soient mises en place afin de s'assurer qu'ils subissent le moins de perte possible.** À titre d'exemple, ces mesures peuvent être :

- Affichage des commerçants impactés, près du nouveau tronçon;
- Entretien de la route « abandonnée » pour que les utilisateurs continuent à la fréquenter;
- Etc.

Afin de les formaliser, les mesures devront être convenues entre les partenaires du milieu (ex : Ministère des Transports du Québec, Ville de Baie-Comeau, etc.) et les commerçants mentionnés. Tel qu'annoncé publiquement, la CCM est prête à jouer un rôle de mobilisation dans ce dossier en réunissant ces acteurs pour discuter des mesures qui peuvent se réaliser.

## **Conclusion**

La CCM croit qu'investir dans un tel projet, c'est investir dans l'avenir d'une région. La route 389 est un moteur de propulsion pour des projets porteurs, elle est un levier important pour assurer le développement économique et social de la Manicouagan.

En conclusion, la CCM est enthousiaste au développement du projet d'amélioration de la route 389. Elle voit à travers ce projet des opportunités de développement et beaucoup de retombées très positives pour la région.